

L'enquête, le concept VITAL

La méthode consiste à proposer des questions établies à l'avance à des personnes qui répondent sur une base volontaire. La cueillette de données permet ainsi une authenticité et une véracité de réponses qui autrement ne seraient pas possible. Contrairement aux sondages exécutés de façon mécanique et impersonnelle, l'enquête établit un lien entre des personnes pouvant s'exprimer librement. Les réponses sont ensuite traitées pour en faire un narratif. Dans l'optique d'une enquête plus large voulant rejoindre toutes les régions du Québec, nous ferons appel à une analyse plus empirique (I.A.) afin que des croisements puissent être faits à plusieurs niveaux. Rappelons que ces données et leurs résultantes doivent d'abord servir les répondants, soit les personnes de 60 ans et plus.

SON IMPACT

L'impact de la méthode (ou concept) **VITAL** se fait déjà sentir dès l'enquête. Les participants deviennent partie prenante du projet et ainsi conscientes de leur force à titre de membre d'une même confrérie (groupe d'âge 60 ans et plus).

Une fois colligées, que ce soit par le narratif ou une analyse empirique, les données servent à influencer les instances chargées de concevoir des projets et des programmes pour les aînés.

Chaque réponse compte et c'est l'ensemble des propos qui contribuera à une meilleure compréhension de ce que veulent les personnes de 60 ans et plus.

Statuts juridiques

Âge VITAL est un organisme à but non-lucratif (OBNL) qui agit également à titre d'entreprise d'économie sociale. L'OBNL offre un membership aux personnes intéressées. Différentes catégories de membres sont possibles. **Âge VITAL** se réunit par visioconférences, lors de rencontres de travail et d'assemblées.

Notre mission de départ

L'enquête-reportage est l'activité qui a vu naître **Âge VITAL l'OBNL**. Le but était et demeure de recueillir les propos de personnes de 60 ans et plus afin de faire valoir leurs préoccupations auprès d'instances publiques.

Suite à un premier reportage dans Lanaudière en juin 2022 un mémoire était publié. D'autres enquêtes sont en cours de développement afin de rejoindre l'ensemble du Québec.

Contactez-nous pour en savoir plus.



Organisme sans but lucratif
par et pour les personnes de 60 ans et plus.

« Vieillissant mais toujours
VIVANT »

*Combattons l'âgisme en prenant position.
Personne mieux que nous ne peut faire valoir
ce à quoi nous aspirons.*

Agissons

Joignez-vous au 'mouvement' VITAL

Devenez un acteur de changement en étant
membre VITAL.

Demandes par courriel uniquement.

Soyez au fait de l'**actualité VITAL** en consultant
la rubrique partenaire sur le site Web,
www.recitvital.org/partenaires

et en nous suivant sur 
www.facebook.com/ainesvital

Les membres de l'OBNL Age VITAL, adhèrent à une Charte des valeurs animée par trois grands principes, le SAB : Solidarité, Autonomie et Bienveillance.

Solidarité

Les membres d'Âge VITAL sont liés par un désir de partage, chacun contribuant selon sa capacité, au projet d'habitation ou autres.

Autonomie

La majorité des aînés ont à cœur de gérer eux-mêmes leur quotidien. Ce désir d'autonomie débute par choisir là où on veut vivre.

Bienveillance

Les membres proviennent de différents horizons et font preuve d'une ouverture d'esprit et d'indulgence envers autrui, peu importe son statut social, sa religion ou son origine ethnique.

Nos chantiers

L'enquête-reportage - Un projet d'enquête alliant des témoignages terrain et virtuel est à l'étude afin de pouvoir rejoindre l'ensemble du Québec.

ÂV Novæ - Des discussions et des rencontres ont lieu afin de réaliser un projet d'habitation novateur (concept **Village VITAL**) lequel est mené par le groupe de travail **ÂV Novæ**.

L'accompagnement - Âge VITAL accueille des propositions de projets répondant aux besoins des personnes vieillissantes.



Le 'Concept Village VITAL'

Le « **Concept Village VITAL** » se veut un regroupement de maisons rassemblant les forces vives des personnes y habitant.

Il serait composé de maisonnettes et d'une ou de plusieurs bâtisses servant à l'ensemble de la communauté. La superficie réservée aux espaces extérieurs serait tout aussi importante que celle accordée aux lieux habités.



Le choix du lieu est important ; situé à proximité des services, doté d'un environnement naturel de qualité, l'emplacement permettrait la construction de bâtiments de grandeur modeste et d'autres plus élaborés afin de combler les besoins domestiques et de socialisation des membres de la communauté. Les MRC et les municipalités seront invitées à entendre le groupe **ÂV Novæ** qui présentera un avant-projet dès l'automne 2023. Contactez-vous en savoir davantage.



Inspiré des premiers colons

Le **Village VITAL** s'inspire des mêmes principes que ceux mis en application par les premiers habitants de la colonie. La maison dite élémentaire est alors la forme quasi-exclusive d'habitation. Son plan au sol est d'une grande simplicité, il ne s'agit que d'une seule pièce à l'intérieur de laquelle on retrouve tout ce qui sert à la vie domestique. S'ajoute la 'maison forte' qui abrite les services communs et l'environnement détermine là où construire.

Le **Village VITAL** offrira à ses habitants des maisonnettes de grandeur modeste mais suffisamment grande pour une personne ou un couple, avec au centre une ou plusieurs bâtisses servant de lieu commun, là où tous les autres besoins domestiques et de socialisation seront comblés. Le choix des matériaux et l'autonomie énergétique seront au cœur de la conception du projet.